

**Calendrier des stages programmés à l'ISST
 à la demande de la FO, au cours du 1er semestre 2025**

Dates	Durée	Intitulé	Interlocuteur OS	Enseignant(s)
Semaine 4 : Du lundi 20 au vendredi 24 janvier	5 jours	Egalité professionnelle	Béatrice Clicq	Nicole Maggi-Germain et Jean-Michel Denis
Semaine 10 : Du lundi 3 au Vendredi 7 mars	5 jours	AFIP Le harcèlement et la discrimination/les accessoires de jugement	Patricia Drevon	Arnaud Casado
Semaine 13: Du lundi 24 au Vendredi 28 mars	5 jours	Enjeux internationaux et européens du travail	Branislav Rugani	Philippe Légé et Nicole Maggi-Germain
Semaine 20: Du lundi 12 au Vendredi 16 mai	5 jours	Formation professionnelle continue	Michel Beaugas	Arnaud Casado et Nicole Maggi-Germain
Semaine 24 : Du mardi 10 au vendredi 13 juin	4 jours	Salaires et rémunération	Karen Gournay	Nicole Maggi-Germain et Philippe Légé
Semaine 26 : Du lundi 23 au vendredi 27 juin	5 jours	Syndicat face à la transition environnementale	Béatrice Clicq	Nicole Maggi-Germain et Gabriel Rosenman

Informations générales

1. Modalités de transmission des listes de stagiaires

Il est impératif de faire parvenir à l'ISST la liste des stagiaires **au minimum 6 semaines** avant le

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –

[www. https://isst.pantheonsorbonne.fr/](https://isst.pantheonsorbonne.fr/)

premier jour du stage afin de respecter les délais légaux (dépôt de la demande écrite d'autorisation d'absence auprès de l'employeur), mais aussi pour un bon fonctionnement interne de l'Institut (logistique administrative, hôtelière, de restauration, etc.).

2. Effectif minimum

Tout stage programmé doit rassembler un effectif minimum de 15 stagiaires. Des exceptions peuvent être prévues lorsque la part des travaux pratiques est importante - nécessitant un travail en faible effectif - ou encore en raison de la spécificité du groupe (membres d'un CA, d'un service) dont la composition ne permet pas de rassembler 15 stagiaires.

Il est impératif de prévoir **une marge d'inscrits supplémentaires** qui permettront de pallier les désistements de dernière minute et de maintenir le stage à l'effectif prévu.

3. En cas d'annulation

Toute annulation de stage doit être indiquée à l'ISST, par l'autorité syndicale responsable du stage, **par courriel au plus tard 5 semaines** avant le début du stage.

4. Contacts utiles

Directeur : Jean-Michel Denis, dirisst@univ-paris1.fr

Responsable administratif : Catherine di Costanzo, catherine.di-costanzo@univ-paris1.fr

Coordinatrice des stages adjointe : Tania Tayée-Mounoussamy, stages-ISST@univ-paris1.fr

Antonella Corsani : antonella.corsani@univ-paris1.fr

Anne Muller : anne.muller@univ-paris1.fr

Jean-Michel Denis : Jean-michel.denis@univ-paris1.fr

Arnaud Casado : casadoarnaud@gmail.com

Nicole Maggi-Germain: Nicole.Maggi-Germain@univ-paris1.fr

Gabriel Rosenman : gabriel.rosenman@univ-paris1.fr

Philippe Légié : Philippe.Lege@univ-paris1.fr

**Calendrier des stages programmés à l'ISST
 à la demande de la FO, au cours du 2nd semestre 2025**

Dates	Durée	Intitulé	Interlocuteur OS	Enseignant(s)
Semaine 36 : Du lundi 1er au Vendredi 5 septembre	5 jours	Analyse des pratiques de situations de formation	Rachèle Barrion	Anne Muller
Semaine 38 : Du lundi 15 au vendredi 19 septembre	5 jours	AFIP Le harcèlement et la discrimination/les accessoires de jugement	Patricia Drevon	Arnaud Casado
Semaine 41 : Du lundi 6 au Vendredi 10 octobre	5 jours	Organisation du travail	Karen Gournay	Philippe Légé et Nicole Maggi- Germain
Semaine 44 : Du lundi 27 au Vendredi 31 octobre	5 jours	Actualités juridiques	Patricia Drevon	Christophe Vigneau et Ater
Semaine 48 : Du lundi 24 au Vendredi 28 novembre	5 jours	CSE	Karen Gournay	Arnaud Casado et Laetitia Driguez
Semaine 50: Du lundi 8 au Vendredi 12 décembre	5 jours	Migration et discrimination	Béatrice Clicq	Arnaud Casado et Flora Duffaut
Semaine 51 : Du lundi 15 au Vendredi 19 décembre	5 jours	Analyse de pratiques de situations de formation	Rachèle Barrion	Anne Muller

Informations générales

1. Modalités de transmission des listes de stagiaires

Il est impératif de faire parvenir à l'ISST la liste des stagiaires **au minimum 6 semaines** avant le premier jour du stage afin de respecter les délais légaux (dépôt de la demande écrite d'autorisation d'absence auprès de l'employeur), mais aussi pour un bon fonctionnement interne de l'Institut (logistique administrative, hôtelière, de restauration, etc.).

2. Effectif minimum

Tout stage programmé doit rassembler un effectif minimum de 15 stagiaires. Des exceptions peuvent être prévues lorsque la part des travaux pratiques est importante - nécessitant un travail en faible effectif - ou encore en raison de la spécificité du groupe (membres d'un CA, d'un service) dont la composition ne permet pas de rassembler 15 stagiaires.

Il est impératif de prévoir **une marge d'inscrits supplémentaires** qui permettront de pallier les désistements de dernière minute et de maintenir le stage à l'effectif prévu.

3. En cas d'annulation

Toute annulation de stage doit-être indiquée à l'ISST, par l'autorité syndicale responsable du stage, **par courriel au plus tard 5 semaines** avant le début du stage.

4. Contacts utiles

Directeur : Jean-Michel Denis, dirisst@univ-paris1.fr

Responsable administratif : Catherine di Costanzo, catherine.di-costanzo@univ-paris1.fr

Coordnatrice des stages adjointe : Tania Tayée-Mounoussamy, stages-ISST@univ-paris1.fr

Anne Muller : anne.muller@univ-paris1.fr

Arnaud Casado : arnaud.casado@univ-paris1.fr

Philippe Légié : philippe.lege@univ-paris1.fr

Nicole Maggi-Germain: Nicole.maggi-germain@univ-paris1.fr

Christophe Vigneau : christophe.vigneau@univ-paris1.fr

Laetitia Driguez : laetitia.driguez@univ-paris1.fr



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES
SOCIALES DU TRAVAIL

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –

[www. https://isst.pantheonsorbonne.fr/](https://isst.pantheonsorbonne.fr/)